MJPM | ACTION DE FORMATION

Codéveloppement

Parcours de codéveloppement pour apprendre et agir ensemble.
Exercer seul ne veut pas dire avancer seul !

Programme CODEV-IPHI-2611-v8 · Mis à jour le 2 novembre 2026

Modalité : présentiel ou distanciel | **18 h de formation**

ARCHITECTURE DU PARCOURS

1ère séance	Séance type	Dernière séance	
Demi-journée de 3 heures	Demi-journée de 3 heures	Demi-journée de 3 heures	6 séances s'étalant sur une durée de 6 à 8 mois

PUBLIC VISÉ

Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs formant une communauté de métier ou de pratique.

PRÉREQUIS

Aucun.

EQUIPEMENTS REQUIS

Présentiel : aucun.
Distanciel : ordinateur, Microsoft Teams, micro, webcam, connexion stable.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Coopérer et résoudre des problèmes avec ses pairs.
- Mieux écouter, penser, sentir et retrouver son pouvoir d'agir en bénéficiant d'aide ou en tant qu'aidant.
- Élaborer et capitaliser sur un plan d'action.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Action-learning, approche par la pratique et la transformation individuelle et collective, accompagnement par l'intervenant-animateur. Formation-action en distanciel ou présentiel : échange de situations, d'idées et de pratiques avec des pairs, apports de suggestions et de conseils, ancrage à travers des engagements, retours et partages d'expérience sur les situations et les apprentissages.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Mémento « Codéveloppement », tableau collaboratif privé pour la visualisation et le téléchargement des supports, des ressources Web et des paperboards élaborés avec les stagiaires.

DURÉE

18 h
6 demi-journées
09h00–12h00 ou 14h00–17h00

EFFECTIF

4 à 6 stagiaires

TARIF

INTER : 2.000 € total à répartir entre les stagiaires
soit 334 € à 500 € par stagiaire selon l'effectif (4 à 6)
INTRA : 2.000 € le parcours*

INTER : Sur demande d'un groupe, calendrier des 6 séances défini avec le groupe. INTRA : dates à définir selon vos souhaits

Prix indiqués en exonération de TVA au titre de l'article 261.4.4°a du Code Général des Impôts

* Prix INTRA hors frais de déplacement

LIEU DE FORMATION

INTER : En présentiel chez le client ou chez notre partenaire ESAT BASTILLE, La Cour du Faubourg, 29 rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris - locaux accessibles PMR. INTRA : chez le client.
Distanciel : classe virtuelle Microsoft Teams, mode synchrone.

INTERVENANT

Pierre-François Itel

Pierre-François ITEL, consultant, formateur et coach, spécialisé en management et gestion de projet. Formé au métier de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs en 2007, il accompagne des MJPM indépendants dans leurs projets d'organisation, dans l'appropriation du logiciel Proxima, en accompagnement individuel ou en codéveloppement.

MODALITES DE FINANCEMENT

Fonds d'assurance formation pour les MJPM libéraux, OPCO pour les salariés de cabinet, financement personnel. Non éligible au CPF.

ÉVALUATION & SUIVI

Positionnement : évaluation pédagogique diagnostic en début de parcours.
Satisfaction : questionnaire d'évaluation de la formation par le participant à chaud en fin de parcours.

Acquis : évaluation formative sur l'acquisition des compétences en cours de parcours.

Suivi à froid : questionnaire d'évaluation de la mise en œuvre des compétences, à froid, environ 3 mois après la fin du parcours de codéveloppement.

Sanction : formation non certifiante qui ne prépare à aucune certification inscrite au RNCP ou au RS ni à aucun diplôme. Ne confère aucun droit de poursuite d'études. Délivrance d'un certificat de réalisation et d'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs et les résultats de l'évaluation des acquis.

PROGRAMME DE FORMATION ET DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Programme CODEV-IPHI-2611-v8 · Mis à jour le 2 novembre 2026

Codéveloppement

COMPÉTENCES VISÉES

01 · Écouter activement et partager des savoirs
02 · Développer les coopérations, l'entraide et la solidarité
03 · Élaborer et capitaliser sur un plan d'action
04 · Prendre du recul sur les apprentissages
05 · S'approprier et mettre en œuvre le codéveloppement

CONTENUS ET APPLICATIONS

1ère séance

- Découvrir la méthode.
- Définir les valeurs du groupe.
- Exposer et sélectionner une situation.
- Se lancer ensemble dans une dynamique de progrès continu avec une séance type.

Séance type

- Donner un feedback de la séance précédente (client).
- Exposer un sujet (projet, problème, préoccupation) (client).
- Questionner, clarifier (consultants).
- Valider le contrat de consultation (client & consultants).
- Conseiller, suggérer des solutions (consultants).
- Retenir des pistes et formuler un plan d'action (client).
- Exprimer et évaluer les apprentissages et la séance (client & consultants).

Dernière séance

- S'approprier le codéveloppement.
- Rétrospective sur le parcours.
- Évaluation du parcours.

ORGANISATION DU PARCOURS

Le parcours est proposé sur 6 séances d'une demi-journée de 3 heures s'étalant sur une durée de 6 à 8 mois.
4 à 6 stagiaires répartis à tour de rôle en « 1 client » porteur d'un sujet à exposer et de ses pairs « consultants ».

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription après échange permettant de vérifier l'adéquation de la formation au besoin.
Délai d'accès INTER : Le groupe de pairs est constitué par les participants, qui adressent une demande commune. Délai d'accès : 3 semaines à 1 mois après validation de la demande du groupe. Les demandes individuelles sont regroupées dès 4 inscrits.
Délai d'accès INTRA : 3 semaines à 1 mois après validation de la demande.

ACCESSIBILITÉ & ADAPTATIONS

Recueil des besoins d'aménagement lors de l'échange préalable à l'inscription.
Référent handicap : Pierre-François Itel - info@iphigeni.fr
Supports multimodaux, lien de connexion unique, test possible avant la session.
Politique handicap : iphigeni.fr/formation/

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

info@iphigeni.fr · 06 16 17 95 93
ou formulaire de contact